



Promoteur de Global Investment Trading, société spécialisée dans les placements en cryptomonnaie, Émile Parfait Simb, mis aux arrêts le 26 mai dernier, a été libéré après deux jours de garde dans les cellules de la police judiciaire et du parquet du tribunal de première instance de Yaoundé.

Accusé d'escroquerie par une centaine de souscripteurs, Emile Parfait Simb a été mis aux arrêts à l'aéroport de Douala, alors qu'il s'apprêtait à embarquer à bord d'un vol de la compagnie Royal Air Maroc. Il sera par la suite conduit manu militari à Yaoundé pour être entendu par le procureur et à la police judiciaire. Au bout de deux jours, il a finalement été décidé de renvoyer l'affaire à une instance supérieure à Douala, ville où il a été arrêté et où il vit.

Mais en attendant, le mis en cause a été libéré sous garants. « *Deux personnes ont signé qu'ils se portent garants de sa disponibilité à répondre aux convocations du procureur et des enquêteurs. Ainsi, s'il vient à fuir ou à fondre dans la nature, ce sont ces deux personnes qui répondront en son nom* », confie une source judiciaire à nos confrères du site Investir au Cameroun.

En début d'année 2022, une centaine de souscripteurs du produit de cryptomonnaie Liyeplimal, qui peinent à entrer en possession du fruit de leurs investissements, ont porté

plainte à Global Investment Trading pour escroquerie. Et depuis février, en sa qualité de représentant légal de la société, Émile Parfait Simb aurait été convoqué plusieurs fois, mais ne se serait jamais présenté.